

Diplôme Ingénieur AgroSup Dijon Spécialité agronomie



EN ENTREPRISE : un parcours pédagogique basé sur l'acquisition de compétences professionnelles

Une progression pédagogique sur 3 ans
construite autour de cinq fonctions en
entreprise :

- 1 • Technicien
• Chargé d'études
- 2 • Assistant chef de projet
• Chef de projet
- 3 • Adjoint à un responsable

Ingénieur Agronome

L'ingénieur agronome est au service des agriculteurs, des entreprises des secteurs agricoles et agroalimentaires et des territoires.

Mettant en œuvre des approches agroécologiques, il propose des innovations dans les domaines concernés par les productions végétales et animales, leurs transformations alimentaires ou non alimentaires et leur mise sur le marché.

Il sait articuler logiques de filières et de territoires, protection de l'environnement et impacts sociétaux.

Les emplois accessibles à l'issue de la formation

L'ingénieur agronome peut exercer son métier dans des secteurs d'activités variés : productions agricoles, industries agro-alimentaires, administration et banque, enseignement, organisations professionnelles agricoles, industries de l'agro-fourriture, de l'agrochimie ou de l'agroéquipement,

- Ingénieur conseil en agriculture ou environnement
- Ingénieur recherche et développement en agroéquipements
- Chargé d'études (administration, services,...)
- Responsable marketing ou produit
- Ingénieur nutrition, qualité, technico-commercial
- Responsable de domaine agricole

Conditions d'accès

Formation accessible sur concours commun Apprentissage des écoles d'ingénieur du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Critères d'éligibilité des candidats :

- Etre inscrit en BTS, DUT ou BUT ou en licence professionnelle ou être titulaire d'un de ces diplômes,
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.

Liste des diplômes requis pour l'accès aux écoles d'ingénieur par la voie de l'apprentissage disponible sur www.concours-agro-veto.net

L'IFRIA BFC accompagne les candidats dans leur recherche d'une entreprise d'accueil et assure la gestion administrative des contrats d'apprentissage.

Admission en 3 phases

- Sélection sur dossier
- Epreuves écrites d'analyse et de synthèse de documents, et de langue vivante anglaise
- Entretien avec le jury

Inscription au concours sur www.concours-agro-veto.net

Centre de formation

Les enseignements sont dispensés à l'école d'ingénieur AgroSup Dijon.

Les locaux sont en conformité avec l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les moyens pourront être adaptés aux besoins particuliers de ces personnes.

Hébergement

Hébergement possible dans des studios dédiés aux apprentis à la Cité de l'Alternance, à 300 mètres de l'école.
Renseignements sur www.crous-dijon.fr

Organisation de la formation

3 ans de formation rémunérée

66 % du temps de formation en entreprise

- 1 800 heures d'enseignement sur 3 ans
- 91 semaines en entreprise
- 53 semaines en cours à AgroSup Dijon

Les enseignements sont organisés autour des thèmes : agronomie, zootechnie, agroéquipements, microbiologie et biotechnologie, analyse globale de l'exploitation agricole, systèmes d'information géographique, sciences humaines et sociales.

Un parcours spécifique à la formation en apprentissage

- 1re et 2e année : cursus spécifique aux apprentis incluant une mission à l'étranger de 12 semaines.
- 3e année : cursus mixte avec les étudiants et les stagiaires de la formation professionnelle continue permettant de choisir une dominante d'approfondissement parmi 6 dominantes proposées.

Tarif

La formation est gratuite pour l'apprenant.

Le montant des frais de formation, à la charge de l'entreprise ou de son OPCO, est indiqué sur la page dédiée à cette formation sur www.ifria-bfc.fr